

D2025-236

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

autorite-transports.fr 1/7

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)						
Identification de l'entité effectuant la déclaration						
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL					
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL					
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)					
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris					
Liaison déclarée						
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :						
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	Non					
 Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés 	Non					
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	Non					
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non					
Origine² de la liaison	Beauvais Airport					
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Route de l'aéroport 60000 Tillé					
	Latitude 49.459765 - Longitude 2.113037					
Destination ³ de la liaison	Amiens (Campus)					
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue,	234 avenue des Facultés 80480 Salouel					
commune, coordonnées GPS au format décimal)	Latitude 49.874466 - Longitude 2.264624					

autorite-transports.fr 2/7

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Beauvais Airport - Amiens (Campus)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h00	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Beauvais Airport - Amiens (Campus)

autorite-transports.fr 3/7

Itinéraire Beauvais Airport - Amiens (Campus)

Itinéraire Beauvais Airport - Amiens (Campus)



autorite-transports.fr 6/7

Pièce Jointe N° 2:

Fréquence Hebdomadaire Beauvais Airport - Amiens (Campus)

Fréquence Hebdomadaire Beauvais Airport - Amiens (Campus)

	Dépai	rts de	Départs de	
Jour/Itinéraire	Beauvais Airport - Amiens (Campus)		Amiens (Campus) - Beauvais Airport	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	19:10	20:10	09:50	10:50
Mardi	19:10	20:10	09:50	10:50
Mercredi	19:10	20:10	09:50	10:50
Jeudi	19:10	20:10	09:50	10:50
Vendredi	19:10	20:10	09:50	10:50
Samedi	19:10	20:10	09:50	10:50
Dimanche	19:10	20:10	09:50	10:50
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52

autorite-transports.fr 7/7